



Pourquoi adhérer à l'apel



L'APEL est la **seule association** de parents d'élèves reconnue dans le statut de l'Enseignement catholique



L'APEL est le **porte - parole de tous les parents** d'enfants scolarisés dans l'Enseignement catholique



L'APEL nationale est reconnue et régulièrement **consultée** par les ministères, par l'Assemblée nationale et par le Sénat